



Visa rédacteur	TD/SO/DM
Visa diffusion	

COMMISSION NATIONALE ESI-ND
SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017 – JOINVILLE LE PONT – FFCK – 9H30 à 16H00
COMPTE RENDU

Présents : Membres de la CNA ESI-ND:

DANTIN Georges (président), VENDROT Michel, CHAISE Lucien, LECAUDE Yves, MORATELLI Christine, TISSERAND Rosine, CHEVRIER François, CAILLEBOTTE Philippe, ROSE Claude

Présents : Membres du BEX invités :

DUROURE Bernard (Vice-Président), Jean ZOUNGRANA (Président de la FFCK – matin)

Présents : Représentants de la DTN et des CTS :

Ludovic Roye (DTN – après-midi), Thibaud DELAUNAY (DTN adjoint), ORFAO Sandra (CTFN ESI-ND), MASSICOT Dominique (réfèrent pratiques écoresponsables)

Excusés :

MENETREY Isabelle, MORIN Dominique, GASPARD Julien, LEPALLEC Georges, CHEVRIER François, DELATTRE Lorrie (réfèrent Veille juridique et règlementaire)

POUR INFORMATION :

1) Présentation de Sandra, nouvelle CTFN ESI-ND et sports de nature, et de ses missions (Sandra ORFAO). Modalités de travail envisagées entre le service et le bureau CESIND (Thibaud et Sandra), référents thématiques au sein du bureau

Tour de table pour présenter les membres auprès de Sandra ORFAO, nouvelle CTFN ESI-ND :

Présentation de Sandra ORFAO :

- 26 ans
- Licence en géographie, master
- Kayakiste depuis 13 ans, monitrice canoë-kayak
- Club de Nègrepelisse dans le Tarn et Garonne
- Trésorière du CDCK du Tarn et Garonne

L'ensemble de la commission souhaite la bienvenue à Sandra ORFAO dans ses nouvelles missions.

REFERENTS THEMATIQUES AU SEIN DE LA CESIND :

Il est nécessaire de :

- Fixer des référents par thèmes pour accompagner Sandra ou les CTS référents dans leur thème
- Un échange avec Rosine TISSERAND, Pierre Alain POINTURIER et Sandra ORFAO paraît important. Sandra va planifier.
- Rosine TISSERAND demande l'accès au serveur pour faire un état des lieux. Thibaud DELAUNAY donne son accord oral dans la mesure où il y a un échange au siège commun avec Sandra pour se caler sur le contenu.

Il est demandé à chaque membre de se positionner sur un axe de la CESIND :

AXE	DTN	CESIND
AXE N°1 Accompagnement de la commission nationale ESI-ND	Sandra ORFAO	George DANTIN
AXE N°2 Equipements	Autre à venir (Sandra ORFAO)	À compléter
AXE N°3 Recensement, classement, labellisation des sites de pratiques	Sandra ORFAO	À compléter
AXE N°4 Veille juridique et règlementaire	Lorrie DELATTRE (Sandra ORFAO)	Rosine TISSERAND
AXE N°5 Politiques écoresponsables	Dominique MASSICOT (Sandra ORFAO)	À compléter
AXE N°6 Formation	Sandra ORFAO	À compléter

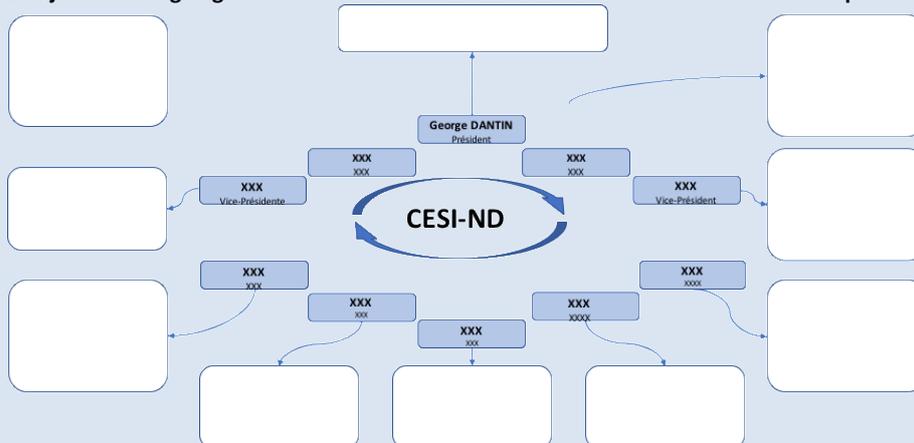


ORGANIGRAMME DE LA CESIND :

Membres CESIND au 2/11/2017

NOM	Prénom	Mail	Téléphone	Fonction
DANTIN	Georges	georges.dantin@orange.fr	06 87 53 63 74	Président CESIND et représentant CNE
DUROURE	Bernard	duroure1@wanadoo.fr	06 83 42 25 82	VP BEX
GASPARD	Julien	jgaspard.ic@gmail.com	06 86 31 12 34	VP BEX
ROSE	Claude	scrose@orange.fr		Membre
VENDROT	Michel	michel.vendrot@gmail.com		Membre représentant CB LB
CHAISE	Lucien	lucienchaise@hotmail.com	06 20 59 27 17	Membre représentant CB SN
LECAUDE	Yves	yves.lecaude@free.fr		Membre
MENETREY	Isabelle	isamenetrey@gmail.com		Membre représentant CB AG
MORATELLI	Christine	christine.moratelli@laposte.net		Membre
TISSERAND	Rosine	rtisserand@ffck.org	06 84 82 56 13	Membre représentante au CNB
CHEVRIER	François	martinefanch@wanadoo.fr		Membre
MORIN	Dominique	dominique.morin@free.fr		Membre suppléant CNB
LE PALLEC	Georges	glepallec@ffck.org	06 77 07 45 36	Membre correspondant du CF
CAILLEBOTTE	Philippe	cpn_ckardeche@gmail.com	09 53 17 38 21	Membre représentant CB RM
ORFAO	Sandra	sorfao@ffck.org	06 63 35 42 58	CTFN ESI-ND (100%)
MASSICOT	Dominique	dmassicot@ffck.org	06 62 62 72 16	CTFR référent pratiques écoresponsables (20%)
DELATTRE	Lorrie	ldelattre@ffck.org	06 29 34 24 37	CTSR référent juridique et réglementaire (10%)
DELAUNAY	Thibaud	tdeleunay@ffck.org	06 63 73 62 62	DTNA Développement

L'objectif de l'organigramme serait de finaliser ce document à mettre sur le futur espace du site internet :



2) Compte rendu rapide sur les RU

Desman (Dominique Ma) : plan de sauvegarde Life+ piloté par le CREN Midi-Pyrénées. Projet de sensibilisation des usagers des sports de nature avec une action spécifique vers le CK au travers de la création d'un sentier de découverte itinérant à partir du bateau pour présenter l'animal et son habitat. Choix du site fin décembre pour mise en place au printemps 2018.

CNB (Rosine T) : 2 réunions, contribution FFCK sur les parties 1, 2 et 3 de la révision des orientations nationales Trames Verte et Bleue (ONTVB), structure très large (143 membres) où les usagers sont très minoritaires. 4 commissions sont créées, sollicitation avant prochaine réunion le 23/01/2018 : inscription RT sur commission N° 4 (Politiques de la biodiversité et territoires), possibilité de missionner SO sur la commission N°3 (Aires et espaces protégés) sans droit de vote et sans être membre du CNB, mais offrirait une opportunité pour reprise de contact avec Min Environnement. N. Hulot doit être présent à chaque réunion => opportunité pour reprise de contact et rendez-vous.

CNE (Georges D) : Vague de fond qui s'exprime contre les modalités actuelles de traitement de la continuité écologique (conclusion groupe de travail pour juin 2018 – sans connexion avec travaux menés par le CNB !). Contribution FFCK appréciée par Président du groupe thématique continuité du CNE (amendement possible jusqu'au 20/01). Il convient de faire relayer notre argumentaire par les collectivités locales. En ce sens, les contacts sont à reprendre avec l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB), voire à



établir avec la *Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies* porter (FNCCR) pour renforcer son poids.

Rencontres de l'Eau Loire (Michel V) : Président de l'Agence LB a besoin de nous pour rédiger un amendement contre la taxation des agences par l'Etat. Idée de parler de continuité touristique et sportive pour le projet de SDAGE afin d'assurer la prise en compte des usages.

La commission souhaite être associée aux travaux entre la FFCK et les syndicats des guides (prioritaire) et des loueurs ; les intérêts sont convergents et les enjeux importants.

3) Actualité juridique :

RPP (Rhône, Nord pas de Calais, Marne) : réponse traitée en interne avec MP + les CTS des régions concernées sur la base du code du sport.

Les points importants sur lesquels nous avons insisté et qui étaient très pénalisant pour les activités nautiques :

- Renvoie dès le début au Code du sport et aux règlements de sécurité des disciplines sportives concernées édictées par les fédérations sportives délégataires prises au titre des articles L.131-16 et A.322-42 du code du sport
- La navigation de nuit : les RPP ne nous laissaient naviguer que de jour par temps clair. Nous avons demandé à retirer ce terme de temps clair et nous avons renvoyé à l'article A322-42 du code du sport. Autorisation entre 6h et 22h avec signalisation imposée par le RGP.
- La navigation en temps de crue
- Le franchissement des barrages ou la navigation à proximité de certains ouvrages
- La simplification des articles 36 ; 37 ; 38 et 39 avec l'écriture d'un article XX-Sports nautiques, comme cela avait été le cas pour Division VNF Nord-Est sur le RPP Meuse-Saône et les RPP du Nord-est qui sont entrés en vigueur en 2016.

L'argumentaire sera diffusé par mail aux membres de la CNESIND. SO se rapprochera de RT pour accompagner l'approche des questions juridiques. [idée d'un guide juridique sur la sécurité pour contrer les argumentaires des autorités à l'étude].

Contentieux Haut Allier : procédure en appel à Lyon prochainement contre le Ministère de l'Environnement.

Accident des Vosges : décès d'un pratiquant non licencié ; pas de plainte déposée, mais argumentaire travaillé en amont avec JMD car situation complexe [idée d'un guide pratique à l'étude pour que les clubs puissent appréhender ces situations délicates le plus sereinement possible]

4) Pratiques écoresponsables :

Reprise contact Surfrider récente et positive. Question communication leur savoir-faire est important. Les contraintes budgétaires fortes méritent d'étudier précisément leur modèle. Positionnés sur la défense de leurs lieux de pratique, présents au CNB, CNE, au sein du Ministère de l'Environnement, de FNE, a-t-on les moyens de se positionner à leur côté ?

Nécessaire de faire évoluer la place des ESI sur le site web fédéral afin que les prises de contact avec les partenaires (Ag de Bassin notamment) et le message porté soit en concordance avec la communication du site web. Les contacts futurs avec les Ag de Bassin ne pourront être partagés qu'au niveau local (CRCK) car les élus locaux des Ag de Bassin y sont vigilants. Evolution vers la logique de bassin du ressort de la CNESIND et du service (TD/SO)

Contact IGN : IGN dispose d'un espace cartographique SIG collaboratif mais les données sont captives sur leur serveur et l'outil est lourd – prochaine rencontre dans le cadre IGN Rando qui correspondra peut-être plus à nos besoins. Ne pas rééditer le travail LEMA qui a conduit à une grande défiance locale et un outil inutilisable. Se rapprocher de la FFRando pour connaître leur ressenti vis-à-vis d'IGN.

Etudier l'établissement d'une convention avec l'AFEPTB (=> RT/GD). RT recherche le projet de convention 2014

5) Convention EDF // lâchers d'eau

Souhait de connaître le contenu exact de la convention FFCK/EDF afin de pouvoir présenter un positionnement précis lors de prises de parole externe. Souhait de rentrer dans une relation commerciale avec EDF (LR), démarche longue.

POUR ACTION :

1) Modalités pratiques de lancement de l'inventaire référents FFCK dans les instances de l'eau
Etudier les possibilités de remettre les tableaux d'inventaire en forme SIG. Prévoir une notice car le décryptage des onglets risque de faire peur. Le but est de pouvoir former nos représentants. Supprimer l'onglet *comité départemental de l'eau* et modifier l'onglet *comité d'hygiène en CODERST*. Prévoir l'onglet *ARB*.

2) Modalités de relance du volet juridique FFCK/CESIND (Qui, quoi, Comment ?, contenu et hiérarchisation (à vos propositions))

7 projets ont été listés dans les besoins juridiques avec Jean Michel DAROLLES :

- L'Arve : 2, 5 j après communication de toutes les pièces et courriers
- « Guide » de l'occupation des sites, cours d'eau et maritime
- « Guide » de gestion des loisirs par les clubs
- Relecture doctrine : 3 j + 2 j réunion
- Continuité écologique 3 j + 1 j réunion
- Mémento juridique : 7 j + 2 j : réunion
- Étude environnementale (SNG) : Canoë-Kayak et tourisme, Enjeux territoriaux de développement durable => voir Pascal THOMAS

Le point a pourrait basculer du côté slalom pour l'aspect pédagogique et formatif sur le réel des activités du service.

Le point a et b seraient budgétés en 2017 avec le reliquat sur les contentieux.

Le point c serait traité sur un autre budget (commission loisir ?)

Le point d est une priorité : mais 1 à 2 jours seraient un maximum ou alors en intégrant un retour sur le rapport de l'Inspection Générale

Les points e – f – g : seraient traités en 2018. Cependant il serait intéressant de pouvoir amortir ces sommes sur 3 ans : Doctrine + Mémento pour étaler les sommes. Sandra ORFAO voit avec la comptabilité.

3) Newsletter / Site internet FFCK et la page ESI / Réglementation :

Contribution régulière (tous les mois) CESIND à la Newsletter FFCK. Prochaine publication, envisager l'entrée des représentants FFCK au CNB et CNE.

POUR DISCUSSION:

1) Budget prévisionnel CESIND et priorités

Le budget prévisionnel 2018 est présenté par Thibaud DELAUNAY. Le DTNA souligne l'effort fédéral important réalisé en 2017 avec la CTFN ESI-ND. Un effort supplémentaire sera réalisé en 2018. Mais le budget reste contraint et limité. Thibaud souligne que ce budget n'est pas celui de la Commission mais celui du service.

ESI-ND	50 000,00 €	126 000,00 €	- 76 000,00 €	- 25 000,00 €
Commission ESI-ND		6 000,00 €		départ@Patrice
CTFN ESI-ND : pilotage		37 000,00 €	à vérifier	
Frais de déplacements : CTFN, instances liées à l'eau, CTR...		3 000,00 €		
Contentieux juridiques		12 000,00 €		
Ouvrages juridiques		6 000,00 €		
Gardien de rivière		12 000,00 €	minimum	
Gardien de rivière (agence de l'eau)	- €		à prévoir	
Sentiers nautiques : partenariat hydrostadium	50 000,00 €		si hydrostadium	
Sentiers nautiques : ventes	- €			
Sentiers nautiques : CTFN ESI-ND : équipements, sentiers nautiques		50 000,00 €		

Remarques de la CESIND :

- Prévoir un complément sur la CESIND pour faire 3 réunions physiques
- Les aspects juridiques nécessitent un rattrapage (3 dernières années sans activité). Leadership à retrouver dans les sports de nature. Thibaud regarde ce qu'il sera possible de faire.
- Ligne budgétaire du poste à sortir du tableau afin de mettre en lumière l'opérationnel.
- Formations à basculer dans le budget de la formation.

D'une façon générale, Georges fait remarquer que l'on ne peut fonder un budget prévisionnel sur la base des deux exercices (2015 et 2016) où la commission a été en sommeil et n'a conduit que très peu d'action. De plus, il convient de ne pas s'autocensurer dans cette construction. Il faut faire apparaître les vrais besoins en tenant compte de la nécessité de rattrapage (juridique, formation, gouvernance, ...) ; il y aura ensuite arbitrage politique.

RAPPEL DES PROCEDURES FINANCIERES :



<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer les notes de frais dans les 15 jours qui suivent les dépenses à la Direction Développement ; coordination des frais de déplacement à mettre en place => SO - Respecter le modèle des notes de frais <p>Le respect du délai est fondamental pour être remboursé.</p>														
2) Réflexion sur la feuille de route CESIND et doctrine (esquisse) : Voir esquisse feuille de route en PJ Voir base ancienne doctrine transformée en .doc														
3) Lancement démarche CESIND Mer (PAP ?) - représentation aux comités de façade et intégration dans la CESIND (Georges D)														
4) Bilan des aides au ck déjà acquises au niveau des différentes Agences de l'Eau (?) Point à reporter														
5) Réflexion besoin en SIG (LEMA, loisir et autres secteurs de la FFCK), invitation président Com Loisirs ? Finalisation du produit Gardiens de la Rivière (=> DM) afin de définir les besoins éventuels en SIG sur ce secteur														
6) Agenda ESI-ND : saison 2018 : plénières, bureau, etc... Caler le programme prévisionnel. Coordonner les déplacements au siège (prise en charge direct des frais de transports par la FFCK)														
La CESIND a prévue de se réunir :														
<ul style="list-style-type: none"> - En commission complète 3 fois par an : <ul style="list-style-type: none"> o Février : CESIND + Plénières o Juin : CESIND o Novembre : CESIND - En réunion téléphonique 1 fois par mois en complément des réunions de la CESI-ND (hors période estivale) 														
Georges DANTIN et Sandra ORFAO vont finaliser par mail :														
<ul style="list-style-type: none"> - Les dates - Le prévisionnel des ordres du jour des réunions par rapport au plan d'action ESI-ND 														
Commission nationale ESI-ND														
Plan de travail 2017-2018														
Date de réalisation	17/11/2017													
Objet	CN ESI-ND	B-ESI-ND	B-ESI-ND	CN ESI-ND	Plénières ESI-ND	B-ESI-ND	B-ESI-ND	B-ESI-ND	B-ESI-ND	CN ESI-ND	B-ESI-ND	B-ESI-ND	CN ESI-ND	B-ESI-ND
Date	18/11/2017	15/12/2017	15/01/2018	02/02/2018	03/02/2018	Mi-mars 2018	Mi-avril 2018	Mi-mai 2018	Mi-mai 2018	Mi-juin 2018	Mi-septembre 2018	Mi-octobre 2018	Mi-novembre 2018	Mi-décembre 2018
Lieu	FFCK	Téléphonique	Téléphonique	FFCK	FFCK	Téléphonique	Téléphonique	Téléphonique	Téléphonique	FFCK	Téléphonique	Téléphonique	FFCK	Téléphonique
Budget														
Pour étude	à finaliser													
Pour décision	à finaliser													
Pour information	à finaliser													

Prochaines dates Commission ESI-ND :

- Le Bureau se réunira téléphoniquement le 15/01/2018 :
 - o Suivi des affaires courantes sur les 5 axes ESI-ND
 - o Ordre du jour de la prochaine plénière CESI-ND
- Bureau et plénière les 3 et 4/02/2018.

Lors de ce bureau, l'ensemble des membres a partagé un grand moment de convivialité et d'émotion, lors de la remise de médailles de la FFCK à Rosine TISSRRAND, Lucien CHAISE, Claude ROSE et Michel VENDROT pour tout le travail effectué au sein de la FFCK et au sein de la commission Patrimoine Nautique depuis des années.



*Commission Nationale Espaces, Sites,
Itinéraires et Navigation Durable*

**CNA ESI-ND
COMPTE RENDU
Date : 18/11/2017**